

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mercredi 11 décembre 2013 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Johanne Beaulieu, Sandra East, Lise Landry, Guylaine Richer, M. Normand Chalifoux, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mme Corinne Payne et M. André Gosselin, commissaires-parents.

M. Richard Chaurest, dir. gén. adj., en remplacement de M. Jean-François Lachance, dir. gén., absent, MM. Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Georges Brissette, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mmes Marie Desgagné, dir. acc. dir. gén., Line Desgroseilliers, dir. serv. tech. inf., Line Gohier, dir. serv. org. scol., Anne-Lise Gravel, dir. serv. form. gén. jeunes, Sylvie Hall, dir. serv. ress. hum., Suzie Lafontaine, dir. acc. dir. gén., Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm., Marylène Raby, ana. serv. aff. corp. et comm., MM. Sylvain Bruneau, dir. serv. form. gén. ad. et prof., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin., François Grégoire, dir. adj. serv. ress. hum., ainsi que Mme Josée Bastien et M. Claude Girard, commissaires.

Mme Paule Fortier et M. Louis Kemp ont prévenu de leur absence.

---

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h 30.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n<sup>o</sup> CE-131211-2638

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

*D'ADOPTER* tel quel les procès-verbaux des séances du 8 octobre 2013 et du 12 novembre 2013.

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n<sup>o</sup> CE-131211-2639

Il est proposé par Mme Corinne Payne

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Renouvellement du bail du 101 Blanchard;

5. Adjudication d'un contrat de service de cantine – Nouvelle école de Terrebonne;
6. Adjudication d'un contrat de service de cantine – Nouvelle école de Sainte-Marthe-sur-le-Lac;
7. Reddition de comptes de la Direction générale relative à l'année scolaire 2012-2013; (*comité plénier*)

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

### **Adopté**

#### **RENOUVELLEMENT DU BAIL – LOCAL SITUÉ AU 101 BLANCHARD, SAINTE-THÉRÈSE**

Résolution n<sup>o</sup> CE-131211-2640

*ATTENDU* les besoins en espace pour le personnel du service d'entretien et de réparation des ressources matérielles;

*ATTENDU* que le bail actuel avec la Ville de Sainte-Thérèse pour le local situé au 101, rue Blanchard à Sainte-Thérèse, vient à échéance le 30 juin 2014;

*ATTENDU* que la Ville de Sainte-Thérèse accepte de renouveler le bail pour une période de 5 ans avec option de renouvellement pour une durée additionnelle de 5 ans;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE RENOUVELER* le bail avec la Ville de Sainte-Thérèse, pour le local situé au 101, rue Blanchard à Sainte-Thérèse, pour une superficie locative de 1092 mètres carrés, au coût mensuel de 4 804,74 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet à l'augmentation des prix à la consommation selon Statistiques Canada, pour la région de Montréal, au 1<sup>er</sup> juillet 2014, pour une période de 5 ans débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2019, avec option de renouvellement pour une durée de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, aux mêmes modalités et conditions, sauf pour le prix du loyer qui sera établi en fonction de l'augmentation des prix à la consommation selon Statistiques Canada pour la région de Montréal;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

### **Adopté**

#### **ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – NOUVELLE ÉCOLE DE TERREBONNE**

Résolution n<sup>o</sup> CE-131211-2641

*ATTENDU* la Politique sur les services alimentaires (RM-10);

*ATTENDU* les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

*ATTENDU* la recommandation de la direction de la Nouvelle école de Terrebonne;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Lise Landry

*D'ADJUGER* un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « La marmite à saveurs » opéré par mesdames Laurence Loyer et Julie Beaulieu, afin de desservir la Nouvelle école de Terrebonne jusqu'au 30 juin 2014;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

**Adopté**

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE –  
NOUVELLE ÉCOLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC**

Résolution n° CE-131211-2642

*ATTENDU* la Politique sur les services alimentaires (RM-10);

*ATTENDU* les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

*ATTENDU* la recommandation de la direction de la Nouvelle école de Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. André Gosselin

*D'ADJUGER* un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « Madame Nathalie Lanoville », afin de desservir la Nouvelle école de Sainte-Marthe-sur-le-Lac jusqu'au 30 juin 2014;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

**Adopté**

**COMITÉ PLÉNIER**

Résolution n° CE-131211-2643

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE SIÉGER* en comité plénier pour la présentation de la reddition de comptes de la Direction générale relative à l'année scolaire 2012-2013.

**Adopté**

Il est 19 h 35.

Le directeur général adjoint, M. Richard Chaurest, en remplacement du directeur général, M. Jean-François Lachance, absent, présente les directions de service et les chefs de projet du Plan stratégique qui se joignent à la séance, à laquelle ont également été invités les commissaires non-membres du comité exécutif.

Mme Josée Bastien et M. Claude Girard occupent leur siège.

**SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CE-131211-2644

Il est proposé par Mme Lise Landry

*DE SIÉGER* en séance publique.

**Adopté**

Il est 20 h 45.

**REDDITION DE COMPTES POUR 2012-2013**

Le *Règlement sur la délégation de pouvoirs* de la CSSMI prévoit que le comité exécutif reçoit et évalue les rapports de reddition de comptes soumis par la Direction générale. Les éléments de reddition de comptes pour 2012-2013 ont porté sur :

- La reddition de comptes 2012-2013 de la Direction générale, des services et des établissements à l'égard des pouvoirs délégués par le conseil des commissaires;
- La présentation des résultats obtenus à la 2<sup>e</sup> année de la Convention de partenariat 2011-2016;
- Le bilan des travaux de mise en œuvre de la 3<sup>e</sup> année du Plan stratégique 2011-2016;

Ces documents sont versés au répertoire des présentes sous la cote 238.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n<sup>o</sup> CE-131211-2645

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 20 h 50.

Guyline Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général